



Projet de démonstration du

dépistage du cancer du poumon



VOUS ÊTES :

- âgé entre 55 et 74 ans et;
- fumeur depuis au moins 20 ans;
- ancien fumeur qui a fumé pendant au moins 20 ans, mais qui a cessé depuis moins de 15 ans ?

Si oui, vous êtes à risque de cancer du poumon.

Vous pourriez être admissible au dépistage du cancer du poumon.

Parlez-en à votre médecin ou contactez directement le centre de coordination.

La tomodensitométrie à faible dose annuelle est la meilleure méthode pour dépister le cancer du poumon.

Arrêter de fumer est le meilleur moyen de réduire le risque de développer un cancer du poumon. Consultez les ressources gratuites qui sont disponibles pour vous aider.



depistagecancerpoumon@ssss.gouv.qc.ca
1 844 656-4312

Quebec.ca/depistagepoumon